

PPR INFO

26 octobre 2023

IMPORTANT

Désignation des assesseurs
du TPBR et des membres
de la CCPDBR

◆ **Renouvellement des assesseurs des tribunaux paritaires et des membres de la commission paritaire au plus tard le 31 janvier 2024**

En attendant la parution imminente de l'instruction interministérielle qui doit préciser les modalités de désignation (que nous vous transmettrons dès réception), il importe à tous les syndicats de constituer dès maintenant une liste de candidats à transmettre à la DDT lorsque celle-ci le demandera. Le renouvellement des assesseurs intervient en janvier 2024 et celui des membres de la commission paritaire dans le mois suivant. Certains syndicats ont d'ailleurs d'ores et déjà été sollicités par les préfets pour leur fournir la liste.

Le nombre de candidats varie en fonction du nombre de tribunal dans le département. Il peut donc arriver que certains syndicats doivent présenter un grand nombre de candidats. Les candidats pour la fonction d'assesseur peuvent également l'être pour la CCPDBR.

Les candidats doivent être âgés de plus 26 ans, de nationalité française, jouir de leurs droits civils, civiques et professionnels, et posséder depuis au moins 5 ans la qualité de bailleur (art. L.492-2 Code rural). La qualité

de bailleur appartient aussi bien à l'usufruitier qu'au nu-propiétaire (*Instruction technique DGPE/SDPE/2017-815 du 6 octobre 2017*).

Il peut également être fourni tout document qui pourrait appuyer la candidature (CV par exemple).

La Fédération prépare un webinaire de formation pour les assesseurs désignés en début d'année prochaine. Nous reviendrons vers vous très vite sur cette formation.



◆ Calendrier FNPPR 2023 :

Conseil d'administration :

- Jeudi 23 novembre
- Jeudi 7 mars 2024

Congrès national :

- Mardi 14 mai 2024

◆ Parution de la revue :

- n°480 : paru fin janvier
- n°481 : paru fin mars
- n°482 : paru fin mai
- n°483 : paru fin juillet
- n°484 : paru mi-octobre
- n°485 : fin novembre 2023

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

[Je m'abonne \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)



[J'adhère \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)

